

La lettre des CCFF et des RCSC



**Bulletin d'information
des Comités Communaux Feux de Forêts de l'Hérault
et des Réserves Communales de Sécurité Civile
N° 14 - Décembre 2010**

éditorial



Que retiendrons-nous de cette année 2010 ?

Pour les bénévoles des CCFF, incontestablement, ce sera le feu «catastrophe» de Fontanès. La nuit du 30 au 31 août fut, sans aucun doute, une nuit de fatigue et d'angoisse pour la population et pour tous les services de secours.

Vous, les bénévoles, vous vous êtes mis à la disposition des pompiers et des gendarmes.

Vous étiez une cinquantaine sur le terrain (environ 14 CCFF).

Je sais que vous avez fait tout ce que vous pouviez faire.

La base radio de l'Association est restée en fonction jusqu'à 5 h du matin.

4 personnes étaient à votre écoute : Aline que vous avez entendue tout l'été sur notre réseau radio, Valérie notre nouvelle secrétaire, Martine et Catherine, toutes deux d'astreinte pour l'association. Toutes les 4 ont fait un travail formidable, sans compter leurs heures. Merci et bravo mesdames, vous avez fait preuve d'une grande responsabilité.

Ce feu catastrophe nous amène à nous poser des questions. Nous avons organisés une réunion le samedi 25 septembre à Jacou. Vous êtes venus nombreux, certains accompagnés par leur Maire, et vous nous avez livré vos réflexions.

Nous aurions, sans doute, pu être plus efficaces. Cela va être le « grand » sujet de travail au sein de l'association pour 2011.

Je voudrais terminer cet éditorial, en vous souhaitant, à vous et à vos familles, une bonne année 2011.

Merci pour tout le temps que vous donnez lors de vos patrouilles.

Chantal Chapuis, Présidente de l'ADCCFFH



PREFECTURE DE LA REGION
LANGUEDOC-ROUSSILLON
PREFECTURE DE L'HERAULT



En 2006, le Préfet Michel THENAULT, reconnaissait l'engagement et le travail de l'Association Départementale des Comités Communaux Feux de Forêt de l'Hérault (ADCCFFH), en lui accordant le statut d'association départementale agréée de sécurité civile.

En 2010, fort de l'expérience acquise et du constat unanimement partagé, que le regroupement des 800 membres de l'ADCCFFH demeure un maillon essentiel du dispositif de prévention, de surveillance et de lutte contre les incendies, j'ai procédé au renouvellement de cet agrément. Pour les hommes et les femmes qui s'engagent bénévolement pour veiller à l'intérêt général de nos concitoyens c'est le signe de la confiance de l'Etat qui reconnaît ainsi leur savoir-faire et leur volonté de servir.

Je tiens ici à les en remercier.

Dans le département, 36 communes se sont déjà dotées d'un comité communal feux de forêt (CCFF). Toutefois, aux côtés des autres intervenants (forestiers-sapeurs du Conseil général, ONF, forestiers de la DDTM, gardes-chasse, militaires, sapeurs-pompiers, etc.), ce dispositif peut encore être renforcé.

Face aux incendies de végétation qui ont fortement touché plusieurs communes du département de l'Hérault à la fin du mois d'août dernier, il est nécessaire de consolider collectivement notre organisation par des actions de prévention, de conseils et de surveillance du territoire. Le développement des moyens matériels de lutte contre le feu ne sera jamais la seule réponse.

Par ailleurs, en cas d'évènement majeur et de gestion de crise qui nécessiterait des actions de soutien aux populations sinistrées, les réserves communales de sécurité civile, prévues par la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004, doivent maintenant prendre corps. Placées sous l'autorité des maires et en complément à leur plan communal de sauvegarde, je ne peux qu'inciter les élus à se doter d'un tel dispositif. L'ADCCFFH par son organisation structurée et opérationnelle saura les conseiller dans cette démarche.

Au niveau communal, l'engagement des populations locales pour une meilleure connaissance des risques et le développement de dispositifs de veille et de prévention, demeurent plus que jamais essentiels face aux aléas climatiques ou catastrophes majeures.

Notre environnement est vulnérable, nous préparer à gérer les crises est notre meilleure réponse.

Merci pour votre écoute

Le Préfet,

Claude BALAND

34, PLACE DES MARTYRS DE LA RESISTANCE - 34062 MONTPELLIER CEDEX 2
www.languedoc-roussillon.pref.gouv.fr www.herault.pref.gouv.fr



l'incendie de fontanès du 30 août vu depuis la base de prades

Depuis mercredi 25 août, les zones 345 et 346 étaient classées en risques « très sévère », limite « exceptionnel » le 27 sur une partie de la 346, deux zones de l'Aude limitrophes à l'Hérault ayant atteint ce seuil d'alerte.

Samedi 28, la zone 344 passait à son tour en risque « très sévère » et le restait le dimanche. La mobilisation des CCFF concernés fut accrue mais le week-end fut calme.

Le niveau de « risque très sévère » étant maintenu en zone 344 le lundi 30, la décision fut prise d'ouvrir exceptionnellement la base de Prades-le-Lez ce jour-là, à partir de 16 heures.

A 16h03 (base ouverte depuis 15h44) alors qu'un feu mobilise déjà d'importants moyens de lutte autour de Villeveyrac, un départ est signalé près de Fontanès, suivi quelques minutes après d'un autre sur Juvignac - La Paillade.

8 CCFF sont déjà en patrouille ou en vigie. Les plus proches de Fontanès se rendent directement sur place, tandis que les autres restent en surveillance sur leur commune.

Parallèlement les animateurs et /ou responsables des comités du secteur qui ne sont pas sur le terrain sont informés par la base de la gravité de la situation, le feu de Fontanès prenant très rapidement de l'ampleur, afin qu'ils puissent mobiliser leurs équipes.

L'incendie touchera les communes de Fontanès, Ste-Croix-de-Quintillargues, Saint-Bauzille-de-Montmel, Montaud, Guzargues, Assas et Teyran, détruisant sur son passage 2544 ha. Il ne sera sous contrôle que mardi 31 à 6 h du matin.

Tout au long de la nuit, 14 CCFF, avec leurs véhicules, prennent part aux opérations de secours, rejoints par d'autres membres de comités venus spontanément aider par leurs propres moyens, soit au total une soixantaine de personnes.

Jusqu'à 4h30 mardi, une permanence est assurée à la base de Prades-le-Lez par des membres de l'ADCCFFH : Aline opératrice radio, Valérie secrétaire de l'association, ainsi que 2 membres du Conseil d'Administration (2 administrateurs étant

d'astreinte, pendant toute la saison, à tour de rôle une semaine).

Un contact radio est ainsi maintenu toute la nuit avec les CCFF en opération ainsi qu'une liaison téléphonique, avec le PC Feu et le COS afin de relayer les directives des pompiers et positionner nos moyens au mieux des besoins sur le terrain. A l'inverse, les informations recueillies sur place par nos équipes (reprises de feu, problèmes de circulation...) sont répercutées au PC Feu.

Ainsi, au début de l'incendie, hormis les CCFF qui sont allés sur la zone touchée parce qu'à proximité, les consignes pour les autres sont de rester sur leur territoire respectif et d'être particulièrement vigilant afin d'éviter que d'autres mises à feu n'obligent les pompiers à disperser leurs moyens.

Rapidement, devant l'étendue du sinistre, toutes nos équipes sont déployées, à la demande du PC Feu, sur le théâtre des opérations et participent aux missions que leur confient les pompiers et les forces de l'ordre :

- régulation de la circulation, en appui de la gendarmerie, afin d'empêcher les trop nombreux curieux de s'approcher du sinistre et de gêner les pompiers ;
- aide à l'évacuation des habitants de Guzargues et de St-Bauzille-de-Montmel,

puis de Montaud ;

- guidage des secours sur les pistes, les voies d'accès et vers les bornes à incendie ;

- interventions directes sur des sautes de feu et surveillance des reprises ;

- approvisionnement en eau et en nourriture des pompiers stationnés à la caserne d'Assas.

A 4h30, le feu étant presque fixé et la plupart des CCFF ayant quitté le terrain pour reprendre des forces avant de repartir quelques heures après assurer une surveillance de la zone sinistrée, la base de Prades ferme. Elle sera réactivée à 9h et maintenue opérationnelle jusqu'à 19h. Heureusement la journée de mardi sera relativement calme car grâce à un important dispositif de surveillance, les nombreuses fumerolles et reprises de feux seront très vite signalées et maîtrisées.

Catherine Mallet membre du Conseil d'Administration



grand feu fontanès

montferrier-sur-lez

Le 30/08 a été marqué par plusieurs feux.

16h30, le CCFF de Montferrier était en position au niveau du relais antenne sur la commune. Depuis cet endroit, nous avons en vue l'incendie de Juvignac, celui des Hauts de Massane, celui de Villeveyrac et enfin celui de Fontanès/Saint Bauzille-de-Montmel.

20h30, après instructions auprès de la base de Prades, on se met en route pour Fontanès afin de se mettre à la disposition du PC Feu et aux ordres de l'officier de commandement. Ce dernier, compte tenu que notre véhicule n'est pas équipé d'une citerne, nous envoie en renfort pour le ravitaillement à la caserne d'Assas.

21h00, nous sommes en place à la caserne. Plus tard, le vent se met à tourner et le feu saute le LIEN. On voit l'incendie se rapprocher de la caserne et les pompiers sortent les lances. La base nous ordonne d'évacuer notre position et de nous mettre en place plus haut sur la route, au carrefour, près de la mairie d'Assas afin de réguler la circulation et de permettre aux secours d'arriver plus facilement sur les lieux d'intervention..

Minuit, la base nous demande de nous rendre à Saint-Bauzille-de-Montmel afin de contribuer à l'évacuation des habitants. La route nous offre une vision apocalyptique. L'incendie court partout autour de nous avec des arbres qui se consomment, des poteaux électriques menacent de s'effondrer, des animaux affolés traversent sans se douter que l'incendie est des deux côtés, la fumée voile la route.

1h30, fin de mission, nous rentrons fatigués.

*Magali Salvador,
bénévole du CCFF de Montferrier/Lez*

MAIRIE D'ASSAS

HERAULT



Assas, le 02 Septembre 2010

Jacques GRAU
Maire d'Assas

à

Madame CHAPUIS Chantal
Présidente de l'ADCCFF 34

Je viens par la présente vous remercier, en mon nom et en celui de la population d'Assas, pour la présence des membres du Comité Communal Feux de Forêts de l'Hérault lors de l'incendie du 31 août et 1 septembre 2010.

Le travail effectué par ces personnes a contribué à la réussite des opérations coordonnées par le SDIS, et je souhaiterais que vous leur transmettiez ces remerciements.

Je vous prie de recevoir, Madame, l'expression de mes respectueuses salutations.



journée du préfet

Le jeudi 16 septembre, M. Salvador, J.-C. Tual et moi-même avons passé la journée avec le Préfet, Claude Baland.

8h : le Préfet reçoit l'ensemble des services concernés par les feux de forêt des 30 et 31 août, pour un « retour d'expérience » ;

9h : conférence de presse ;

10h30 : mairie de Mèze, pour rencontrer les 3 maires de Mèze, Villeveyrac et Montagnac concernés par le feu de Villeveyrac ;

13h : déjeuner à la Préfecture ;

16h : mairie d'Assas, avec tous les maires concernés par le feu de Fontanès ;

18h : mairie de St Bauzille-de-Montmel ;

Ce fut une journée très dense, pendant laquelle l'Association a eu la possibilité de mettre en avant le travail accompli par tous les bénévoles présents pendant la nuit du 30 au 31 août, et également de se présenter aux Maires qui n'ont pas mis en place de CCFF sur leur commune.

Cette journée a été suivie de rencontres avec 11 maires, animées par Marc Clopez (DDTM) afin de mettre en place un « plan d'actions » à la demande du Préfet pour lutter au mieux, dans chaque commune, contre le risque incendie.

L'association a été présente lors des rencontres des 8 maires concernés par le feu de Fontanès.

émotion à guzargues

Le samedi 18 septembre, nous avons été invités par M. Pierre Antoine, maire de Guzargues, pour rendre hommage aux pompiers pour le travail accompli les 30 et 31 août. Nous avons partagé un buffet à la dimension des remerciements des Guzarguois. Ce fut un très beau moment plein d'émotion et de reconnaissance.

réunion du 25.09 à jacou

Cette réunion avait pour objet de faire un « retour d'expérience » sur les feux de Fontanès du 30.08.2010 avec les CCFF présents sur le terrain.

Plusieurs maires et 15 CCFF représentés ont échangé durant plus de deux heures afin d'établir un bilan de leur action et de mettre en place un futur plan d'intervention sur les feux touchant plusieurs communes.

A noter la présence de Mme Pauline Cotelle, thésarde en gestion des risques et des catastrophes naturelles.



grabels

Après un début de saison plutôt calme, malgré deux alertes (le dimanche 18 juillet et le jeudi 22 juillet) sans conséquences pour l'environnement, c'est l'incendie du samedi 24 juillet qui a embrasé le ciel du centre de Grabels.

L'alerte donnée par la patrouille CCFF dès le départ de feu a permis aux moyens de lutte contre l'incendie d'intervenir rapidement (moyens terrestres et aériens) et ainsi de limiter la propagation des flammes.

Malgré tous ces importants moyens mis en œuvre, ce sont 5,2 ha sur Grabels et 2,2 ha sur Juvignac (essentiellement de



la garrigue basse] qui sont partis en fumée.

Sans aucune mesure, évidemment, avec l'incendie de Fontanès où 2544 ha ont été ravagés.

Le CCFF de Grabels a dépêché 3 bénévoles pour venir en soutien logistique sur la commune d'Assas qui menaçait d'être évacuée dans la nuit du 30 au 31 août.

Quelques chiffres pour résumer notre activité 2010 :

25 bénévoles inscrits pour la saison 2010 ;

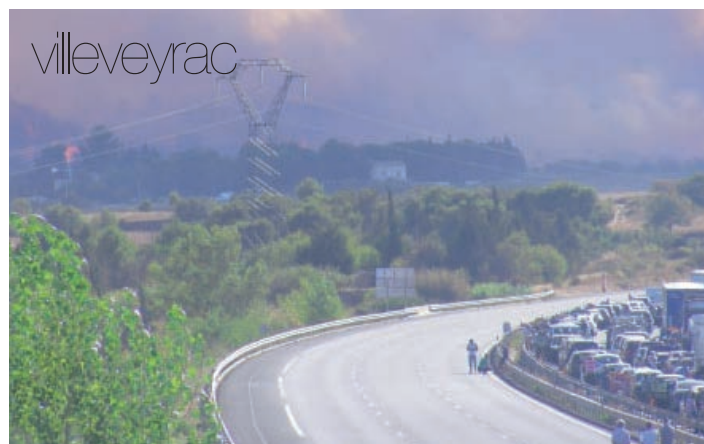
66 patrouilles ;

241 heures patrouillées ;

1747 de kilomètres parcourus.

Jean-Pierre Olivares

Elu responsable du CCFF de Grabels



aline : la voix de l'adccffh

Pendant la saison 2010, tous les week-end et jours fériés du 12 juin au 19 septembre, de 11h à 20h, la permanence radio de la base de l'ADCCFF de Prades-le-Lez a été assurée par Aline.

Outre sa voix agréable et radiophonique, tous ont pu apprécier son calme, sa gentillesse, sa compétence, sa réactivité et nombreux sont ceux qui nous l'ont dit.

Pourtant, c'était la première année qu'elle faisait ce travail, mais quelle année !!! Celle où l'Hérault a eu le bien triste privilège de vivre le plus gros incendie de France de la saison.

En ces heures de crise elle a été d'une grande efficacité, réceptionnant imperturbablement les nombreux messages des CCFF sur le terrain, assurant la liaison entre eux, leur retransmettant informations et consignes.

Et il fallait avoir l'ouïe fine pour « décrypter » des messages qui étaient parfois et de plus

en plus au fil de la nuit (les portatifs se déchargeant), une suite de crachotements entrecoupés de quelques mots tout juste audibles.

Bien sûr et heureusement, ça n'a pas été aussi agité tous les jours. Parfois le temps a même du lui paraître un peu long. Mais quand le silence se prolongeait un peu trop, elle avait un petit truc pour remettre un peu d'animation sur les ondes, faire un essai radio ou rappeler le bulletin météo.

Alors un grand merci à toi, Aline, pour le travail accompli cet été. Tu as été la digne héritière de tes aînés, Cécile et Pascal, qui depuis 2003 se sont fidèlement succédés à ce poste.

Malheureusement pour l'Association, l'an prochain tu devrais voguer vers un horizon professionnel que nous te souhaitons sans nuages, et comme nous avons épuisé toutes les ressources humaines de la famille (dommage que vous ne soyez que trois...), il va falloir nous mettre à la recherche d'un(e) permanencier(e) pour 2011.

Catherine Mallet

membre du Conseil d'Administration



Notre département a été meurtri l'été dernier par deux grands feux de forêts qui sont nés le 30 août dans des conditions exceptionnelles, dans les secteurs de Mèze et du nord de Montpellier.

La sécheresse qui sévissait alors et un vent chaud et sec très soutenu venant des terres ont créé les conditions de développement de ces deux feux majeurs qui ont ravagé près de 3000 hectares de forêts et garrigues.

Fort heureusement, la montée en puissance du dispositif de lutte et l'action de tous les acteurs partenaires de la protection de la forêt ont permis de préserver la population et les biens.

Dans ce cadre, les comités communaux feux de forêts de l'Hérault ont tenu toute leur place et ont contribué à la bonne gestion des opérations.

Je souhaite féliciter et remercier très sincèrement l'ensemble de leurs membres pour le travail bénévole et de qualité qu'ils ont effectué et pour la contribution précieuse qu'ils apportent en permanence à la protection de notre patrimoine forestier.

Au nom des sapeurs pompiers de l'Hérault, je souhaite à chacun d'entre vous une très bonne année 2011.

Colonel Christophe Risdorfer, Directeur Départemental, Chef du Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers de l'Hérault

Nous avons monté un Comité Communal Feu de Forêt sur la commune de GABIAN, dans le but de faire diminuer les risques de départ de feux, pour sauvegarder notre environnement que tout le monde nous envie.

Les bénévoles patrouillent du 15 juin au 30 septembre. Par leur présence sur le terrain et leur pédagogie, ils agissent pour prévenir les usagers du danger qu'on peut faire courir à notre campagne, et des risques de feux qui font de très lourds dégâts à la nature, et coûtent très chers à la collectivité.

Ses missions - de plus en plus de patrouilles à des heures creuses, c'est-à-dire de 11 heures à 15 heures et dans la mesure du possible, de 22 heures à 24 heures, ces heures étant moins surveillées.

Le devenir est simple - plus de surveillance grâce à plus de patrouilles, plus de prévention auprès de toutes les personnes se trouvant en campagne, en faisant de la pédagogie vers les professionnels utilisant le feu pour outil de travail.

Enfin, les personnes accréditées par les CCFF interviennent auprès des enfants de l'école pour leur apprendre à mieux respecter la nature.



ccff et rcsc de clapiers



Créé depuis plus de 30 ans, le Comité Communal Feux de Forêts de Clapiers a été animé successivement par André Zitman, Georges Gasiglia et actuellement Gilles Dutau. Ce Comité a permis à la population et aux élus de mieux appréhender le risque d'incendie.

Cet éveil des consciences a abouti en 2005 au lancement par l'équipe municipale d'une réflexion sur les impacts potentiels des risques majeurs, sur leur prévention, sur les moyens à mettre en œuvre en cas de crise et sur les mesures de post-crise à prendre.

Une commission extra-municipale a regroupé les représentants de l'association Premier Secours, du CCFF, des pompiers, des fonctionnaires territoriaux (Services techniques, Police municipale, Direction générale), des élus et des personnes qualifiées (dont le Docteur Rolland et Daniel Baller, colonel en retraite). Le travail collectif de cette Commission a permis d'aboutir en 2007 à la rédaction :

- d'un plan communal de sauvegarde (PCS),
- d'un document communal d'information sur les risques majeurs distribué à tous les foyers clapiérois.

Le but était de progresser ensemble, population, employés municipaux et élus, en terme de culture du risque.

Très vite, la création d'une réserve communale de sécurité civile (RCSC) a été jugée indispensable, une fois l'établissement des documents réglementaires rédigés.

Ces derniers sont obligatoires pour toute commune dotée d'un plan de prévention des risques et l'appui, en terme de conseils, du Cabinet du Préfet est fort appréciable.

Un appel à volontaires a été lancé pour constituer la Réserve : la plupart des membres du CCFF se sont enrôlés tandis que de nouvelles personnes se sont manifestées.

Globalement, une soixantaine de Clapiérois ont rejoint les rangs de la Réserve, dont la direction est assurée par Daniel Baller.

Le nombre de réservistes a été volontairement restreint pour des raisons d'efficacité et, de ce fait, une seule sollicitation via le journal municipal a été suffisante.

La Commune a équipé les réservistes sur le plan individuel tandis que du matériel basique d'intervention a été acquis.

Une formation aux premiers secours a été proposée aux membres de la Réserve en 2009 et un exercice d'alerte a été programmé en 2010, l'appel au rassemblement ayant été lancé par le dispositif d'appel téléphonique automatisé.

En moins de 30 minutes, les réservistes ont rejoint le point de ralliement ce qui rend très optimiste quant à la rapidité d'une mobilisation en cas de sinistre.

Enfin, la Municipalité a souhaité, cette année, une plus grande identité entre le CCFF et la Réserve, toujours réunis simultanément avec la possibilité de venir en appui aussi bien sur les feux de forêts que les inondations, les tempêtes et autres cataclysmes naturels ou encore sur les conséquences des accidents technologiques.

Michel Chastaing
Maire-adjoint délégué à la sécurité civile



à mesdames et messieurs les maires :

notre lettre vous est ouverte, si vous souhaitez apporter un témoignage sur votre CCFF et (ou) votre RCSC, ou autres réflexions,

envoyez vos documents à :
adccffh@wanadoo.fr ou fax 04 67 59 78 32

adccff/06

37 Comités - 500 bénévoles

En 2009 nos comités ont réalisés :

Nombre de jours de patrouilles :	714
Nombre d'heures de patrouilles :	6 889
Nombre de km parcourus :	39 247
Nombre d'opérations de sensibilisation des scolaires :	12
Nombre de stages de formation :	92
Nombre de stages de conduite tous terrains :	58
Nombre de stages de secourisme :	31

En 2010, l'association a été invitée par la préfecture à la journée de la sécurité intérieure. Nous avons pu y présenter : les actions menées, les moyens de communication et l'utilité des CCFF à un large public.

M. Jacques Bisch, Secrétaire Général

Président : Honoré Colomas

1450 avenue de Fréjus - Paul Ricard

06210 Mandelieu-La-Napoule

Tél./Fax : 04 93 49 83 34

Courriel : adccff06@yahoo.fr

adccff/83

Les missions de l'Association Départementale sont :

la formation au niveau des membres des CCFF, avec la collaboration des différentes parties prenantes : SDIS, Gendarmerie Nationale, DDTM et ONF.

L'Association Départementale regroupe actuellement 140 Comités Communaux Feux de Forêts et Réserves Communales de Sécurité Civile dans le Var.

Soit un total de 5400 bénévoles

Ces CCFF et RCSC disposent de :

150 véhicules VTT

110 véhicules porteurs d'eau

539 postes radio émetteurs/récepteurs.

De plus, l'Association Départementale dispose d'un réseau radio couvrant l'ensemble du département grâce à 11 relais.

Le réseau, "VARorange" peut être opérationnel toute l'année.

De plus, l'Association dispose de 2 véhicules 4x4 équipés de moyens radios, permettant, en cas de sinistre, et aux côtés du PC des services de secours d'assurer la coordination des CCFF et RCSC engagés.

Président : Gilles Allione

Jardin Peiresc - 83210 Belgentier

Tel : 04 94 48 91 30

Fax : 04 94 48 92 83

Courriel :

assoc.departementale83@adccff83.org

site : www.adccff83.net

adccff/11

Créée en 1999 par P. Gouiry Président, son successeur actuel est Yves Oberlé.

L'Association fédère 32 comités et 700 bénévoles.

Plus de 60 % du dispositif de guet armé terrestre du département de l'Aude est couvert par les comités communaux.

Le financement :

Conventions :

ADCCFF11/ Etat

ADCCFF11/Conseil Général et participation des communes adhérentes.

Actions :

Formation des bénévoles - Assurance complémentaire - Achats groupés de tenues - Appui technique aux structures existantes - Création de nouvelles structures - Rôle de représentativité auprès des partenaires techniques et institutionnels - Sensibilisation du public local et touristique - Guet armé terrestre, etc.

Nouveautés :

1- En 2010 l'association a créé son propre site école, sur la commune de Caves.

Par convention/bail avec la Mairie de Caves l'ADCCFF11 occupe 4 ha de garrigues sur lesquels elle effectue les stages 4x4, les formations départementales et plus si nécessaire.

2 - Le SDIS 11 a doté notre association d'un véhicule réformé : LAND ROVER 90 que nous utilisons pour les stages, formations et autres déplacements.

2010 aura été une bonne année pour l'ADCCFF11

Président : Yves Oberlé

ADCCFF11 chez M. Oberlé - 33, rue des Moulins

11110 Salles-d'Aude

Tél./Fax : 04 68 33 42 76

courriel : adccff11@orange.fr - site : adccff11.fr



nos homologues de l'arc méditerranéen

adccff/84

Les 66 comités vauclusiens regroupant 1100 bénévoles sont fédérés, depuis 1994, par une association départementale, l'ADCCFF84, présidée par M. Maurice Chabert conseiller général et maire de Gordes.

L'association départementale a pour principales missions l'animation et la formation des bénévoles des comités, par l'organisation de stages et d'opérations de prévention et par la mise à disposition des comités de moyens techniques (vêtements, cartes, brochures d'information, etc.). Elle joue aussi un rôle essentiel d'interface avec l'ensemble des partenaires institutionnels (collectivités locales et services de l'Etat).

Pour remplir ces missions, l'association départementale bénéficie de cotisations communales et des subventions du Conseil général de Vaucluse, de la Région PACA et du Conservatoire de la Forêt Méditerranéenne.

Les stages de formation (chaque bénévole est invité à une réunion en salle portant sur la théorie et à une session pratique sur le terrain le samedi) sont organisés en partenariat avec le responsable DFCl de la Direction Départementale du Territoire et la direction opérationnelle du SDIS.

De plus, l'association départementale a décidé en 2008 de proposer aux bénévoles de suivre la formation aux gestes de premiers secours (PSC1). Ce sont ainsi chaque année une trentaine de bénévoles qui bénéficient de cette formation assurée par les instructeurs de l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de Vaucluse.

L'équipement des bénévoles est complété par des radios portatives (financées par les communes) utilisant une fréquence départementale qui leur permettent de communiquer entre eux et par des véhicules 4x4 petits porteurs d'eau d'une contenance de 600 litres (32 véhicules en tout) financés jusqu'à 80 % par la Région.

Le Président, Maurice Chabert



ADCCFF84 - 3511 route des Vignères - 84250 Le Thor
Tel : 04 90 71 10 81 - Fax : 04 90 71 06 11
adccff-84@orange.fr

adccff/13

Président : Patrick Coder

Domaine du petit Arbois - Pavillon Marconi - BP 30084
13545 AIX EN PROVENCE Cedex 4
Tél. 04 42 90 49 10 - Fax : 04 42 90 49 11
courriel : adccf13@comites-feux.com
site : www.comites-feux.com

adccff/2b

L'association départementale des comités communaux feux de forêts et réserves communales de sécurité civile de Haute-Corse (ADCCFF2B) a été créée au mois d'octobre 2009, à l'initiative des bénévoles de la microrégion de Balagne. Celle-ci intègre pour sa première année d'existence, quelques comités et réserves mais ambitionne, de fédérer l'ensemble des moyens de prévention communaux du département. Pour l'heure, seule la Balagne, aligne 3 CCFF et 4 réserves communales. Nos moyens de prévention sont des véhicules tout-terrain de surveillance et de première intervention. Les bénévoles balanins, au nombre d'une soixantaine, constituent une « petite troupe » de jeunes gens dévoués, ayant une solide expérience des incendies de forêts. Cependant, l'amélioration des conditions sur le terrain, avec la diminution de la pression incendiaire depuis 1995, oblige les comités et réserves à s'orienter vers des actions de sensibilisation, notamment à l'autoprotection des personnes et des biens. Pour ce faire, l'ADCCFF2B, s'appuie sur l'important « arsenal » pédagogique de l'association partenaire « Palmento Défense Incendies ». Dans l'attente de nouvelles ressources financières, l'AD de Haute-Corse, fonctionne uniquement sur des subventions du Conseil Général de la Haute-Corse et sur la participation des communes membres. En 2011, l'effort sera poursuivi sur la surveillance dissuasive et l'implication des bénévoles dans une opération de sensibilisation en milieu scolaire. Et ce, destinée pour la première fois, aux petites, moyennes et grandes sections de maternelle, à partir d'un nouveau support pédagogique qui a reçu récemment l'agrément de l'inspection des écoles élémentaires de Corte/Balagne.



Le Président, Jean-Pierre Mazzi

ADCCFF2B - Hôtel de Ville 20220 Monticello
Téléphone: 06 13 99 26 08 - Fax : 04 95 60 17 77
courriel : adccff2b@hotmail.fr

adccffh

Date de création : 1987 - 36 CCFF, 750 bénévoles
3 RCSC, 119 bénévoles - Présidente : Chantal Chapuis
8, ZA Les Baronnes - 34730 Prades-le-Lez
Tél. 04 67 59 77 17 - Fax 04 67 59 78 32
Courriel adccffh@wanadoo.fr
site : www.ccff-herault.org

entente pour la forêt méditerranéenne



L'Entente réunit 14 Conseils Généraux, 14 Services Départementaux d'Incendie et de Secours de l'arc méditerranéen. Depuis la loi de modernisation de la Sécurité Civile de 2004, l'établissement public est ouvert aux régions.

La Collectivité territoriale de Corse est la première adhérente

C'est également un partenaire de l'Etat pour la protection de la forêt contre l'incendie.

Ses missions

Informers, expérimenter, innover mais aussi former sont les 4 grands domaines d'intervention :

1 - l'information du public, scolaires, sensibilisation des élus, réalisation de supports de communication (pass-

forêts), relation presse et médias.

2 - l'expérimentation et la recherche. Le CEREN est chargé de procéder à tous les essais concernant les moyens de lutte contre les feux de forêts.

3 - école d'application de sécurité civile. L'école de Valabres est unique en Europe et prépare à tous les domaines des risques. Chaque année 2500 stagiaires, français et étrangers, fréquentent l'école.

4 - pôle nouvelles technologies (PONT) et maîtrise des risques. Ce service dans le développement des technologies liées au traitement de l'information géographique pour les SDIS, les Préfectures et les Conseils Généraux en vue d'une meilleure gestion du territoire (Cartographie Numérique, Système d'Information Géographique, GPS ou Imagerie Satellitaire).

Son personnel :

70 salariés

Farid Kaced service communication

la boîte à idées

Deux questions et leur réponse parmi la dizaine déposée dans la boîte à idées durant l'assemblée générale d'Assas :

Question : « Je suggère que sur les vestes CCFF figure le nom de la commune, afin que l'on puisse situer les gens durant l'AG ou sur le terrain » question de G.S. (Jacou)

La réponse de l'AD : Certaines communes ont déjà réalisé des écussons à coudre sur les vestes, notre

Association peut servir d'intermédiaire, mais elle ne pourra pas prendre en charge le coût de réalisation.

Question : « Si vous connaissez le Père Noël, dites lui qu'il nous apporte un véhicule » question de D.B. de Montaud.

La réponse de l'AD : Le Père Noël contacté téléphoniquement par la présidente Chantal Chapuis demande aux membres du CCFF de Montaud-St-Bauzille de déposer leurs rangers devant la cheminée le 24 décembre 2010. *Les réponses aux autres questions seront faites à la prochaine AG à Combaillaux.*

Gilles Dutau, vice-président opérationnel

merci...

Voilà une rubrique que j'aime bien écrire....

Alors merci à Marc Clopez qui chaque année nous assure la formation sur le débroussaillage, toujours disponible, toujours souriant, toujours performant...

Merci à Madame Bosoni, maire du Triadou, et à son adjoint Gaëtan Jourdan pour leur accueil lors d'un module de formation. Merci pour le déjeuner qui nous a été offert à cette occasion, préparé avec beaucoup de gentillesse et d'efficacité par deux bénévoles du CCFF du Triadou.

Merci aussi à Gaëtan pour avoir assuré la formation RCSC ce jour là.

Merci à tous les officiers et sous-officiers du SDIS qui assurent toutes les autres formations.

Merci à tous les membres du Bureau et des commissions qui font un très grand et bon travail. Et puisque vous êtes en train de découvrir la « lettre 14 », merci à la Commission Communication qui travaille dur pour cette réali-

sation ; son président André Farizon qui passe un temps fou à réaliser cette maquette.

Merci à Sylvère Forestier qui a donné une journée de son temps, pour notre PC radio à Prades.

Merci à Jean-Marie Rubira, qui répond toujours présent pour être aux côtés des bénévoles à tous les modules de formation, ou pour m'accompagner dans différents déplacements.

A présent, merci à nos « sponsors », Système U, et Urbaser, qui nous ont aidés financièrement, afin que nous puissions refaire notre site internet.

Merci à Monsieur le Député Jacques Domergue, qui nous a fait un don sur son enveloppe parlementaire. Cette somme va être utilisée pour fabriquer de nouveaux panneaux d'information.

Un grand merci à Macif Prévention, qui nous a offert 130 gilets pour les bénévoles des RCSC.

Et qui vous réserve une autre surprise pour 2011....c'est en commande.

L'Association ne fonctionnerait pas aussi bien sans toutes ces personnes....et j'ai toujours peur d'oublier quelqu'un. MERCI !

Chantal Chapuis, Présidente de l'ADCCFFH



assemblée générale adccffh

assemblée générale de 2009 à assas



Le 24 avril 2010 nous avons tenu notre assemblée générale annuelle dans le joli village d'Assas en présence de nombreux maires et conseillers généraux ainsi que de Monsieur Jean-Pierre Grand Député-maire de Castelnau-le-Lez, de Monsieur Christian Ricardo, Sous-Préfet, représentant le Préfet de l'Hérault, et du Colonel Risdorfer, Directeur du SDIS de l'Hérault. Avant le début de l'assemblée générale, le maire d'Assas Monsieur Jacques Grau a reçu des mains de Monsieur Pierre Maurel, Vice-président du Conseil Général et Maire de Clapiers, les clefs d'un véhicule 4x4 offert par le Conseil Général de l'Hérault.

150 convives. La Présidente Chantal Chapuis et les membres du Conseil d'Administration de l'Association ont tenu à remercier tout particulièrement la commune d'Assas pour la qualité de son accueil dans une salle polyvalente toute neuve particulièrement agréable et fonctionnelle.

changements au Bureau

Nous remercions J.-C. Amalric pour la qualité de son travail. Il occupait depuis mars 2009 le poste de trésorier adjoint et a souhaité quitter le Bureau.

Michel Andrieu du CCFF d'Assas l'a remplacé.

Marcel Raimbault a succédé à Michel Minenna au poste de vice-président en charge des Réserves Communales de Sécurité Civile.

objectifs 2011

L'expérience du Feu de Fontanès souligne le besoin d'une collaboration intercommunale dans le cas d'un incendie important touchant des zones habitées.

L'information des populations, le contrôle des voies de circulation, la mise en sécurité des personnes requièrent la mise en œuvre d'équipes formées et équipées. Les membres des Réserves Communales de Sécurité Civiles et des CCCFF sont tout à fait à même de remplir ces missions. Un objectif prioritaire de l'ADCCFFH pour l'année 2011 sera de réfléchir à une organisation commune, intégrée au dispositif général des secours, et permettant d'agir de manière encore plus efficace dans le cas d'un feu de grande dimension.

Gilles Dutau, vice-président opérationnel



Un second véhicule également offert par le Conseil Général de l'Hérault a été remis par Monsieur Jean-Marcel Castet, Conseiller Général et Maire de Jacou à un représentant de la commune de Galargues.

Après le rapport moral présenté par la Présidente Chantal Chapuis, et le rapport financier exposé par le Trésorier Jacques Lignon, l'assemblée générale a voté à l'unanimité les quitus, et écouté l'exposé des projets associatifs de l'année 2010.

Comme c'est maintenant la coutume, un repas convivial a clôturé les travaux de l'assemblée générale en réunissant plus de

**Prochaine Assemblée Générale le 9 avril 2011 à Combaillaux
salle Occitanie**

communication et sensibilisation

Médias audio-visuels et presse quotidienne :

- 03.05 France 3 : présentation bulletin météo
- 07.06 France 3 : présentation bulletin météo
- 25.06 France Bleu Hérault interview d'A. Farizon
- 17.07 France 3 Aire d'autoroute Ambrussun
- 20.07 Midi Libre Camping du Salagou
- 24.07 France Bleu Hérault reportage avec la patrouille CCFF et à la base de Prades-le-Lez
- 25.07 France 2 Reportage sur le CCFF de Prades-le-Lez
- 25.07 Radio France Hérault reportage sur le CCFF de Clapiers
- 17.09 France 3 M. Faidutti à « Questions pour un Champion » en polo CCFF.
- 07.10 Midi Libre, un article : « De l'orange dans le rouge »
- 29.11 France 3 : présentation bulletin météo

Villages prévention :

- 29.07 Plage de Vias
- 05.08 Marseillan/Plage

Organisation ADCCFFH :

- 20.07 Lac du Salagou
- 07.08 St-Guilhem-le-Désert
- 05.10 Lycée Pierre-Rouge à Montferrier/Lez (110 élèves).

Commémoration :

- 26.07 Stèle Jeanjean, massif du Baillarguet à Clapiers.

Organisation Entente Interdépartementale :

- 17.07 Aire d'autoroute Ambrussun.

La recherche de sponsors nous a permis de bien avancer la fabrication de notre site internet (Système U et Urbaser). Il est consultable depuis quelques mois : ccff-herault.org.

Prochainement, l'association contactera les responsables et animateurs des CCFF afin de leur communiquer un mot de passe leur permettant de consulter la carte DFCL de leur commune.

Projets 2010

Après avoir fait une incursion en septembre dans un lycée, nous pensons, si la Région nous aide, faire connaître aux lycées agricoles et centre d'apprentissage les éléments qui permettent de protéger et de sauvegarder notre environnement. Pour cela, il nous faudra fabriquer des plaquettes, vidéos, panneaux, CD Rom et autres moyens de communication.

Ce qui veut dire trouver les moyens de financement. Déjà, M. le Député Jacques Domergue nous a fait un don sur sa réserve parlementaire.

Je tiens à remercier tous les membres de la commission pour leur travail, leur présence assidue et surtout toujours dans la bonne humeur. Merci Magali, Catherine, Chantal, Claude, Gilles, Jean-Marie, Jean-Pierre.

André Farizon,
président de la Commission Communication

Les chiffres de l'année 2010 sont inférieurs à ceux de 2009.

Sur 21 écoles primaires contactées en février, 6 ont répondu favorablement à notre demande. Ce qui fait que notre action a été menée dans 18 classes représentant un total de 430 élèves.

Nous constatons néanmoins, toujours un grand intérêt de la part des personnes enseignantes et des élèves ayant participé à ces journées et nous les en remercions.

Nous avons pour la première fois, en plus de la journée de sensibilisation, organisé pour une soixantaine d'élèves de l'école Louis-Landier de St-Clément-de-Rivière, une sortie nature avec des ateliers ludiques et pédagogiques, sur la durée de vie des déchets, la reconnaissance des plantes et l'orientation.

Cette expérience ayant été concluante et appréciée, nous essaierons de développer ce type d'intervention en 2011.

Claude Roux, président de la commission sensibilisation

réserves communales de sécurité civile

Malgré les relances effectuées auprès des mairies du département par l'envoi d'une lettre expliquant la motivation de la création de réserves communales de sécurité civile et après notre entrevue avec M. Christophe Donnet du Service Interministériel de Défense et de Sécurité Civile, il apparaît que l'éclosion des RCSC est au point mort hormis trois communes déclarées à l'association : Saint-Clément-de-Rivière, Le Triadou, et Grabels qui possédaient déjà leur CCFF.

Les Municipalités se basent sur leur Plan Communal de Sauvegarde qui est une organisation des secours au niveau de la municipalité et comprenant les élus et les personnels de la commune.

La RCSC qui est là en complément apporte, par les bénévoles qui la compose, une structure de personnes référencées qui, par leurs compétences, sont à même d'aider les secours en cas de besoin et en situation de crise.

Nous allons à nouveau en ce début d'année prochaine essayer de motiver et aider les communes qui souhaiteraient créer leur RCSC. Nous avons mis 25 ans pour arriver à nos 36 CCFF, espérons que nous ferons beaucoup mieux et en moins de temps pour arriver à autant sinon plus de RCSC.

Notre volonté ne faiblira pas car nous savons que nous devons réussir.

Marcel Raimbault, président de la commission RCSC



matériel

Après le grand incendie du 30 août 2010 de Fontanès à Teyran, il paraît nécessaire de rappeler certains points :

TENUES :

Les bénévoles en intervention sur le terrain doivent être en tenue complète (pantalons, blousons, chaussures adaptées) pour des raisons de sécurité, surtout de nuit, et dotés d'un minimum de matériel d'éclairage.

Une commande de vêtements sera effectuée début janvier 2011.

RADIO :

Une étude concernant les postes radio est en cours afin de disposer de moyens plus performants en puissance et surtout en durée d'utilisation sur de longues périodes.

Au cours de la saison 2010 nous constatons la détérioration de quinze antennes magnétiques utilisées par les comités. Ce matériel est fragile il faut en prendre soin.

Le stage de sensibilisation à l'emploi des moyens radio s'est déroulé le samedi 29 mai 2010 pour quinze stagiaires sur vingt-quatre inscrits. Les présents ont fait preuve d'une réelle motivation. Mauvaise note : la plupart des absents ne se sont pas excusés.

VEHICULES :

La mise en conformité des véhicules doit se poursuivre, peinture et inscriptions, il en résulte de la crédibilité des CCFF auprès des autorités et de nos partenaires.

Nous vous rappelons que le conseil général (DMO) a fait don :

- en 2008 d'un véhicule 4x4 Land Rover attribué à la commune de Montferrier-sur-Lez ;
 - en 2009 d'un véhicule 4x4 Nissan, attribué à la commune de Galargues ;
 - en 2010 d'un véhicule 4x4 Mercedes à plateau attribué à la commune d'Assas.
- La remise des clés de ces deux derniers véhicules s'est déroulée lors de l'AG 2009 à Assas en avril 2010.

La commune de Prades-le-Lez a acquis, par ses propres moyens, avant la saison 2010 pour son CCFF un véhicule 4x4 de marque Toyota auprès du SDIS 42.

Jean-Claude Tual, président de la commission matériel



WANTED

L'ADCCFFH recherche Homme/Femme, de préférence étudiant(e)
**Disponible tous les week-ends et les jours fériés
de 11 à 20 h. du 15 juin au 15 septembre 2011**

Qualités requises :

sérieux, réactivité, esprit d'initiative, pondération, bonne élocution, bonne audition

Mission : assurer une permanence radio à la base de Prades-le-Lez pour les CCFF en patrouille sur le terrain pendant la saison.

Rémunération : SMIC horaire

Contact : ADCCFFH - 8, ZA Les Baronnes - 34730 Prades-le-Lez - T. 04 67 59 77 17 - courriel : adccffh@wanadoo.fr

“savoir pour prévoir,
afin de pouvoir” *Auguste Comte*

Adhérer à un CCFF, c'est s'engager dans des actions de prévention sous différentes formes, mais aussi assister, accompagner et aider dans des situations à risques.

La motivation en est le facteur déclenchant ; la formation, indispensable, est gage de performance. Depuis 2002, l'ADCCFFH propose, sous l'égide du SDIS34, 4 modules de formation (générale de base et place des CCFF – topographie – premiers secours civiques – information sur le risque inondation) auxquels s'ajoutent « débroussaillage et risques majeurs » (DDTM) et « Emploi de la radio » (ADCCFFH). Elles sont toutes d'un grand intérêt, tout à fait adaptées à nos fonctions, parfaitement accessibles et dispensées dans un cadre très convivial.

Un dernier bilan nous oblige malheureusement à constater le peu de participants comparé au nombre croissant d'adhérents, ainsi que le peu de diplômés aussi bien sur la formation générale de base que sur les premiers secours. Sur les 750 bénévoles inscrits, seulement 10% ont suivi

et validé les Premiers Secours Civiques, et ce pourcentage est encore inférieur pour les personnes « diplômées » de l'ensemble des formations. Tout ne peut pas se faire en un an, mais tout devrait se faire en deux années.

Ceci nous conduit, dans un premier temps, à vous responsabiliser sur cette nécessité de formation. On ne peut pas prétendre assurer des patrouilles, faire des surveillances, aider et informer sans avoir soi-même reçu un minimum de formation.

Martine Albert
Présidente de la Commission Formations

Le 22 janvier 2011, de 15h. à 17h., une **information** sur le CCFF sera proposée aux **nouveaux adhérents** ; elle leur permettra de mieux appréhender le contenu de leur engagement et le valider ou non en toute connaissance. Le lieu vous sera prochainement indiqué par vos animateurs.

L'innovation de l'an dernier concernant la journée «**rando-topo-radio**» a été très appréciée et sera reconduite cette année, le **14 mai 2011**. Information complémentaire à l'inscription.

PROGRAMME FORMATION 2011

MODULE 1 - Lieu : SDIS à Vailhauquès.
Formation Générale de base et place des CCFF
1 journée, le **5 février 2011**
Formateur : Major Pierre BONNOT

MODULE 4 - Lieu : Base Prades-le-Lez.
Emploi des moyens radio.
½ journée (14h30-17h30) - le **28 mai 2011**
Formateurs : responsables radios ADCCFFH

Le risque inondation
Lieu : SDIS à Vailhauquès
½ journée (9h-12h) le **16 avril 2011**
Formateur : Lieutenant J.-P. LAVILLENEUVE

MODULE 2 - Lieu : SDIS à Vailhauquès.
initiation à la topographie : formation théorique et pratique.
1 journée, le **2 avril 2011**
Formateur : Adjudant-Chef Eddy DEL FABBRO

PSC (1) Lieu : SDIS à St-Mathieu-de-Trévières
(Prévention Secours Civiques)
et initiation à l'utilisation du défibrillateur.
les **vendredis 4 et 11 mars 2011, 2 j. obligatoires**
Formateur : moniteur du SDIS, Elian RHUL

Inscriptions
auprès de vos animateurs ou
directement au secrétariat
de l'association

MODULE 3 - Lieu : Grabels (ancienne école).
Le débroussaillage et l'emploi du feu. Les
risques majeurs - DICRIM - DDRM - PCS
½ journée (8h.30-12h.) le **19 février 2011**
Formateurs : Marc CLOPEZ et J.-P. OLIVARES

PSC (2) Lieu : SDIS à St-Mathieu-de-Trévières
(Prévention Secours Civiques)
et initiation à l'utilisation du défibrillateur.
les **samedis 5 et 12 mars 2011, 2 j. obligatoires**
Formateur : moniteur du SDIS, Elian RHUL

04 67 59 77 17
impérativement avant
le 28 janvier 2011



PREVENTION



DIRECTION
DÉPARTEMENTALE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA FORÊT

